

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : R-3798-2010

DOMTAR INC.

Demanderesse

c.

HYDRO-QUÉBEC

Distributeur

LISTE DES AUTORITÉS

- ONGLET 1 Loi sur la Régie de l'énergie, L.R.Q., c. R-6.01 ;
- ONGLET 2 *ATCO Gas and Pipelines c. Alberta*, [2006] 1 R.C.S. 140 ;
- ONGLET 3 *Okwuobi c. Commission scolaire Lester-B. Pearson*, [2005] 1 R.C.S. 257 ;
- ONGLET 4 *Domtar inc. c. Produits Kruger Ltée et Hydro-Québec*, 2010 QCCS 33 (C.A.) ;
- ONGLET 5 Décision de la Régie de l'énergie D-2001-191 (*Demande relative à l'approbation de la procédure d'appels d'offres et d'octroi des contrats d'approvisionnement et du Code d'éthique portant sur la gestion des appels d'offres applicables aux contrats d'approvisionnement d'Hydro-Québec*) ;
- ONGLET 6 *Tembec c. Régie de l'énergie*, 2007 QCCS 2068 ;
- ONGLET 7 *Turmel c. 3092-4484 Québec inc.*, [1994] R.D.J. 530 ;
- ONGLET 8 Céline GERVAIS, L'ordonnance de sauvegarde – Rappel théorique, Point de droit – L'injonction, 2005, EYB2005PDD50 ;
- ONGLET 9 *176283 Canada inc. c. St-Germain*, 2010 QCCA 1957 ;